Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 1 janvier 1995
Version mise à jour, date de publication antérieure: 1 janvier 1995

France

Etangs de la Champagne humide

Date d'inscription	8 avril 1991
Site numéro	514
Coordonnées	48°32'43"N 04°41'01"E
Superficie	255 800,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veuillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

1.1 - Brève description

Veuillez écrire une courte description résumant les caractéristiques clés et l'importance internationale du site.
Il est recommandé de compléter les quatres séctions qui suivent avant de remplir ce Résumé.

Résumé

(Ce champ est limité à 2500 caractères)

Ce site est un important complexe fluviatile, lacustre et forestier composé d'étangs (plus de 400), de 4 lacs-réservoirs, de cours d'eau, de gravières, de prairies, de massifs forestiers, de mares, de formations végétales variées et d'une faune remarquable, en particulier les oiseaux d'eau.

La région naturelle appelée « Champagne humide » prend sa place sur un sol argileux (avec seulement quelques niveaux sableux, marneux ou calcaires).

Le site est réparti sur tout ou partie de 228 communes sur 3 départements (Aube, Marne et Haute-Marne).

Le site accueille une vie sauvage abondante. La présence des lacs et des étangs en fait une étape incontournable pour l'hivernage de près de 150 000 oiseaux d'eau. Ainsi, ce site est très emprunté pour la migration, notamment par la Cigogne noire (près de 150 individus à la halte en été) et la très célèbre Grue cendrée (jusqu'à 300 000 individus en migration). De plus, c'est l'un des derniers sites de reproduction dans le Grand-Est pour le Héron pourpré, le Blongios nain ou encore de la Rousserolle turdoïde.
Au-delà des oiseaux, la diversité d'habitats (prairies humides, roselières, vases exondées, forêts alluviales…) rend le site particulièrement intéressant pour de très nombreuses espèces floristiques (Pulicaire vulgaire, Renoncule grande douve, Utriculaires...) et faunistiques (Cuivré des marais, Criquet ensanglanté, Sonneur à ventre jaune, Musaraigne aquatique, Bouvière, Mulette épaisse…).

Parmi ce vaste ensemble, trois pôles particuliers peuvent être distingués :
- dans la partie centrale, le lac du Der-Chantecoq ou réservoir Marne et les étangs latéraux (étangs des Landres, du Grand Coulon, et de la Forêt). A proximité se situent les prairies du bassin de la Voire, l'étang de la Horre et les massifs forestiers environnants ;
- dans la partie nord, l'Argonne, avec ses étangs et forêts ;
- dans la partie sud, le parc naturel régional de la forêt d'Orient qui comprend la forêt et le lac d'Orient ou réservoir Seine, le lac réservoir Aube (Temple et Amance) et une partie de la vallée de l'Aube.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	GUERE Laëtitia
Institution/agence	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est
Adresse postale (Ce champ est limité à 254 caractères)	1 rue du Parlement BP 80556 51022 Châlons-en-Champagne Cedex
Courriel	laetitia.guere@developpement-durable.gouv.fr
Téléphone	+33 03 51 37 60 43
Fax	

Compilateur 2

Nom	PARISE Claire
Institution/agence	Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient
Adresse postale (Ce champ est limité à 254 caractères)	Maison du Parc 10220 Piney
Courriel	responsable.zh@pnrfo.org
Téléphone	+33 03 25 40 04 12
Fax	

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	1995
Jusqu'à l'année	2018

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Etangs de la Champagne humide
Nom non officiel (optionnel)	

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	Oui ○ Non ◉
(Mise à jour) Les limites ont été marquées plus précisément	☐
(Mise à jour) Les limites ont été étendues	☐
(Mise à jour) Les limites ont été restreintes	☐
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	Aucun changement à la superficie
(Mise à jour) La superficie du site a été calculée plus précisément	☐
(Mise à jour) Le site a été délimité plus précisément	☐
(Mise à jour) La superficie du site a augmenté en raison d'une extension des limites	☐
(Mise à jour) La superficie du site a diminué en raison d'une restriction des limites	☐

Note importante: Si les limites du site inscrit sont restreintes/réduites, avant la soumission de cette FDR à jour au Secrétariat, la Partie contractante doit avoir suivi:
- les obligations énoncées dans l'article 2.5 de la Convention; ou
- les procédures établies par la Conférence des Parties dans l'annexe à la Résolution VIII.20 (2002); ou
- le cas échéant, à la place, les procédures contenues dans l'annexe à la Résolution IX.6 (2005).
Les Parties contractantes doivent aussi fournir au Secrétariat un rapport sur les changements avant de soumettre une FDR mise à jour.

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Non évalué
(Mise à jour) Les changements sont-ils	Positifs ○ Négatifs ○ Positifs et négatifs ◉

Quelle étendue du Site Ramsar est affectée (%)

(Mise à jour) Positifs %	
(Mise à jour) Négatif %	

(Mise à jour) Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

(Ce champ est limité à 2000 caractères)

(Mise à jour) Pas d'information disponible	☐

Les changements sont-ils le résultat de (cocher chaque catégorie applicable):

(Mise à jour) Changements résultant de causes à l'œuvre dans les limites existantes?	☐
(Mise à jour) Changements résultat de causes à l'œuvre au-delà des limites du site?	☐
(Mise à jour) Changements correspondant à la seule réduction des limites du site (p. ex., l'exclusion de certains types de zones humides qui figuraient avant dans le site)?	☐
(Mise à jour) Changements correspondant à l'augmentation seule des limites du site (p. ex., inclusion de types de zones humides différents dans le site)?	☐

(Mise à jour) Décrire tout changement dans les caractéristiques écologiques du Site Ramsar, y compris dans l'application des critères depuis la précédente FDR du site.

(Ce champ est limité à caractères)

(Mise à jour) Le changement dans les caractéristiques écologiques est-il négatif, induit par l'homme ET important (au-dessus de la limite de changement acceptable)	Oui ○ Non ◉
(Mise à jour) Un rapport au titre de l'article 3.2 a-t-il été soumis au Secrétariat?	Oui ○ Non ◉

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

a) GIS boundaries *lien*

Les documents présentés sur ce site web, en particulier les cartes et l'information territoriale, sont en l'état et tels qu'ils sont disponibles d'après les données disponibles et n'impliquent l'expression d'aucune opinion quelle qu'elle soit de la part du Secrétariat de la Convention de Ramsar concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou région, ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

b) Carte/image numériques

FR514map_over.pdf

FR514_map180920.pdf

FR514_map180920_1.pdf

FR514_map180920_2.pdf

Former maps

<no file available>

Description des limites

(Ce champ est limité à 2500 caractères)

La délimitation s'appuie sur les strates géologiques imperméables de Champagne humide, ajustée aux limites administratives et au réseau routier.

Coordonnées du centre du site telles qu'estimées automatiquement d'après les limites SIG (pour information seulement)

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site? Grand Est (ex Champagne-Ardenne)

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches? Paris

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui ○ Non ◉

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui ○ Non ◉

c) Le site fait-il partie d'une inscription transfrontière officielle avec une autre Partie contractante? Oui ○ Non ◉

d) Nom du Site Ramsar transfrontière:

2.2.4 - Superficie du site

Si vous n'avez pas établi la superficie officielle par d'autres moyens, vous pouvez copier la superficie calculée des limites SIG dans la boîte "superficie officielle".

Superficie officielle, en hectares (ha): 255800

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG 256570.72

2.2.5 - Biogéographie

Indiquer la (les) région(s) biogéographique(s) englobant le site et le plan de régionalisation biogéographique appliqué:

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Système de régionalisation biogéographique de l'UE	continentale

Autre système de régionalisation biographique

(Ce champ est limité à 2500 caractères)

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

Cocher la case correspondant à chaque critère appliqué pour l'inscription du Site Ramsar. Tous les critères qui s'appliquent doivent être cochés.
Expliquer pourquoi vous avez choisi un critère en remplissant les champs pertinents sur cette page, sur les trois autres pages de la section 'Critères et justification' et sur la page 'Types de zones humides' de la section 'Comment est le site?'. D'autres orientations sur les moyens de justifier un critère apparaîtront lorsque vous le cocherez ainsi que dans la boîte d'aide.

☐ Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Pour justifier ce critère, veuillez identifier au moins un type de zone humide comme représentatif, rare ou unique dans la section Comment est le site? > Types de zones humides et donner plus de détail dans au moins un des trois champs ci-dessous.

Services hydrologiques fournis
(Ce champ est limité à 3000 caractères)

Autres services écosystémiques fournis
(Ce champ est limité à 3000 caractères)

Autres raisons
(Ce champ est limité à 3000 caractères)

☑ Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Justification, voir: - les espèces végétales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces végétales (3.2) - les espèces animales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3) - les communautés écologiques pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Communautés écologiques (3.4)

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations
(Ce champ est limité à 3000 caractères)

☐ Critère 3: Diversité biologique

Justification, voir: - les espèces végétales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces végétales (3.2) - les espèces animales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)

Justification
(Ce champ est limité à 3000 caractères)

☑ Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Justification, voir: - les espèces végétales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces végétales (3.2) - les espèces animales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3) et préciser le stade du cycle de vie ou la nature des conditions difficiles dans la colonne 'Justification'

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations
(Ce champ est limité à 3000 caractères)

☑ Critère 5: > 20'000 oiseaux d'eau

Justification, voir:- le nombre total d'oiseaux d'eau et la période de collecte des données - les espèces d'oiseaux d'eau, et si possible, leur population dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)

Nombre total d'oiseaux d'eau	Près de 150 000 individus
Entre l'année	2014
Et l'année	2016
Source des données	Collectif Faune Champagne-Ardenne
Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations *(Ce champ est limité à 3000 caractères)*	Les effectifs des 24 espèces répondant au critère 5, observées en hivernage ou migration entre 2014-2016, sont détaillés dans la section 3.3. Deux autres espèces répondaient au critère 5 d'après le FDR de 2008 : la Mouette rieuse (2000-25000 individus en hivernage ; 11100-61000 individus de passage en 2008) et l'Hirondelle de rivage (1100-10500 individus de passage en 2008).

☐ Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau

Justification, voir:Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations *(Ce champ est limité à 3000 caractères)*	

☐ Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Justification, voir:Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)

Justification *(Ce champ est limité à 3000 caractères)*	

☐ Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Pour justifier ce critère, veuillez donner de l'information dans le champ ci-dessous. De façon optionnelle, vous pouvez préciser les espèces de poisson pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3) .

Justification *(Ce champ est limité à 3000 caractères)*	

☐ Critère 9: >1% de la population non-aviaire

Pour justifier ce critère, précisez les espèces non-aviaires pertinentes et la taille de leur population dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations *(Ce champ est limité à 3000 caractères)*	

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
Alisma gramineum	Plantain à feuilles de graminée	☑	☐	☐		☐	livre rouge de la flore française (annexe 2) protection nationale liste rouge régionale (RR	
Allium angulosum	Ail à tige anguleuse	☑	☐	☐		☐	protection régionale liste rouge régionale (RR)	
Anacamptis laxiflora	Orchis à fleurs lâches	☑	☐	☐		☐	Liste rouge France (VU) protection régionale liste rouge régionale (RRR)	

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
Carex distans	Laîche à épis distants	☑	☐	☐	LC	☐	liste rouge régionale (RR)	
Catabrosa aquatica	Catabrose aquatique	☑	☐	☐	LC	☐	liste rouge régionale (RR)	
Crypsis alopecuroides	Cryspie faux- vulpin	☑	☐	☐	LC	☐	livre rouge de la flore française (annexe 2) liste rouge régionale (RR)	
Elatine hexandra	Elatine à six étamines	☑	☐	☐	NT	☐	protection régionale liste rouge régionale (RRR)	
Gratiola officinalis	Gratiole officinale	☑	☐	☐	LC	☐	livre rouge de la flore française (annexe 2) protection nationale liste rouge régionale (R)	
Helichrysum luteoalbum	Gnaphale jaunâtre	☑	☐	☐		☐	liste rouge régionale (RR)	
Inula britannica	Inule des fleuves	☑	☐	☐		☐	livre rouge de la flore française (annexe 2) protection régionale liste rouge régionale (RR)	
Lathyrus palustris	Gesse des marais	☑	☐	☐	LC	☐	livre rouge de la flore française (annexe 2) protection régionale liste rouge régionale (RR)	
Limosella aquatica	Limoselle aquatique	☑	☐	☐	LC	☐	livre rouge de la flore française (annexe 2) liste rouge régionale (RR)	
Myosurus minimus	Queue-de-souris naine	☑	☐	☐		☐	liste rouge régionale (RR)	
Najas minor	Naïade mineure	☑	☐	☐	LC	☐	liste rouge régionale (RR)	
Nymphoides peltata	Limnanthème faux-nénuphar	☑	☐	☐	LC	☐	liste rouge régionale (RR)	
Oenanthe lachenalii	Oenanthe de Lachenal	☑	☐	☐		☐	liste rouge régionale (RR)	
Oenanthe peucedanifolia	Oenanthe à feuilles de peucédan	☑	☐	☐		☐	liste rouge régionale (RR)	
Oenanthe silaifolia	Oenanthe à feuilles de Silaüs	☑	☐	☐	LC	☐	protection régionale liste rouge régionale (RR)	
Persicaria minor	Petite Renouée	☑	☐	☐		☐	liste rouge régionale (RR)	
Poa palustris	Pâturin des marais	☑	☐	☐	LC	☐	protection régionale liste rouge régionale (RR)	
Potamogeton acutifolius	Potamot à feuilles pointues	☑	☐	☐		☐	livre rouge de la flore française (annexe 2) liste rouge régionale (RR)	
Potamogeton gramineus	Potamot à feuilles de graminée	☑	☐	☐	LC	☐	liste rouge régionale (RRR)	
Potamogeton obtusifolius	Potamot à feuilles obtuses	☑	☐	☐	LC	☐	liste rouge régionale (RR)	
Pulicaria vulgaris	Herbe de Saint-Roch	☑	☐	☐	LC	☐	protection nationale liste rouge régionale (RRR)	
Ranunculus hederaceus	Renoncule à feuilles de lierre	☑	☐	☐	LC	☐	protection régionale liste rouge régionale (RR)	

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
Ranunculus ophioglossifolius	Renoncule à feuilles d'Ophioglosses	☑	☐	☐	LC	☐	livre rouge de la flore française (annexe 2) protection nationale liste rouge régionale (RRR)	
Rumex palustris	Patience des marais	☑	☐	☐	LC	☐	liste rouge régionale (RR)	
Samolus valerandi	Samole de Valerand	☑	☐	☐	LC	☐	liste rouge régionale (RR)	
Sium latifolium	Grande berle	☑	☐	☐		☐	livre rouge de la flore française (annexe 2) liste rouge régionale (RR)	
Sonchus palustris	Laiteron des marais	☑	☐	☐	LC	☐	protection régionale liste rouge régionale (RR)	
Trapa natans	Châtaigne d'eau	☑	☐	☐	LC	☐	liste rouge régionale (RR)	
Trifolium michelianum	Trèfle de Micheli	☑	☐	☐		☐	liste rouge régionale (RRR)	
Trifolium patens	Trèfle étalé	☑	☐	☐		☐	liste rouge régionale (RRR)	
Utricularia vulgaris	Utriculaire vulgaire	☑	☐	☐	LC	☐	liste rouge régionale (RR)	
Viola elatior	Violette élevée	☑	☐	☐		☐	livre rouge de la flore française (annexe 2) protection nationale liste rouge régionale (RR)	
Viola pumila	Violette naine	☑	☐	☐		☐	Liste rouge France (EN) livre rouge de la flore française (annexe 2)	

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations sur les espèces de plantes d'importance internationale:

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espère contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
Oiseaux																		
CHORDATA/ AVES	*Acrocephalus arundinaceus*	Rousserolle turdoïde	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (VU) protection nationale liste rouge régionale (V)	
CHORDATA/ AVES	*Acrocephalus schoenobaenus*	Phragmite des joncs	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale liste rouge régionale (V)	
CHORDATA/ AVES	*Alcedo atthis*	Martin-pêcheur d'Europe	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (VU) protection nationale directive oiseaux (annexe 1)	

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espère contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ AVES	*Anas clypeata*	Canard souchet	☑	☑	☐	☐	☐	☑	☐	☐	2425			LC	☐	☐	liste rouge régionale (V)	pop. hivernante: 300 à 1100 ind. pop. de passage: 1350 à 3500 ind.
CHORDATA/ AVES	*Anas crecca*	Sarcelle d'hiver	☑	☑	☐	☐	☐	☑	☐	☐	1875			LC	☐	☐	liste rouge régionale (V)	pop. hivernante: 15000 à 30000 ind. pop. de passage: 1250 à 2500 ind.
CHORDATA/ AVES	*Anas penelope*	canard siffleur	☐	☐	☐	☐	☐	☑	☐	☐				LC	☐	☐		1000-2000 individus en hivernage
CHORDATA/ AVES	*Anas platyrhynchos*	canard colvert	☐	☐	☐	☐	☐	☑	☐	☐				LC	☐	☐		10000-13000 individus en hivernage
CHORDATA/ AVES	*Anas querquedula*	Sarcelle d'été	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (VU) liste rouge régionale (V)	
CHORDATA/ AVES	*Anas strepera*	Canard chipeau	☑	☑	☐	☐	☐	☑	☐	☐	825			LC	☐	☐	liste rouge régionale (V)	pop. hivernante: 1000 à 3000 ind. pop. de passage: 550 à 1100 ind.
CHORDATA/ AVES	*Anser albifrons*	Oie rieuse	☐	☑	☐	☐	☐	☑	☐	☐				LC	☐	☐	convention CMS (annexe 2)	pop. hivernante: 280 à 400 ind.
CHORDATA/ AVES	*Anser anser*	Oie cendrée	☐	☑	☐	☐	☐	☑	☐	☐	3828			LC	☐	☐		pop. hivernante: 3000 à 5000 ind.
CHORDATA/ AVES	*Anser fabalis*	Oie des moissons	☐	☑	☐	☐	☐	☑	☐	☐				LC	☐	☐		pop. hivernante: 150 à 350 ind.
CHORDATA/ AVES	*Ardea alba*	Grande Aigrette	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (NT) protection nationale, directive oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA/ AVES	*Ardea purpurea*	Héron pourpré	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale directive oiseaux (annexe 1) liste rouge régionale (E)	
CHORDATA/ AVES	*Ardeola ralloides*	Crabier chevelu	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale, directive oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA/ AVES	*Aythya ferina*	Fuligule milouin	☑	☑	☐	☐	☐	☑	☐	☐	9000			VU	☐	☐	liste rouge régionale (V)	pop. hivernante: 3000 à 60000 ind. pop. de passage: 4800 à 13200 ind.
CHORDATA/ AVES	*Aythya fuligula*	Fuligule morillon	☑	☑	☐	☐	☐	☑	☐	☐	720			LC	☐	☐	directive oiseaux liste rouge régionale	pop. hivernante: 1000 à 1600 ind. pop. de passage: 340-1100 ind.
CHORDATA/ AVES	*Aythya marila*	Fuligule milouinan	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				VU	☐	☐		
CHORDATA/ AVES	*Aythya nyroca*	Fuligule nycora	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				NT	☐	☑	protection nationale directive oiseaux (annexe 1) convention CMS (annexe 1)	
CHORDATA/ AVES	*Botaurus stellaris*	Butor étoilé	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (VU) protection nationale directive oiseaux (annexe 1) liste rouge régionale (E)	
CHORDATA/ AVES	*Bucephala clangula*	garrot à oeil d'or	☐	☐	☐	☐	☐	☑	☐	☐				LC	☐	☐		160-260 individus en hivernage
CHORDATA/ AVES	*Calidris alpina*	Bécasseau variable	☐	☐	☐	☐	☐	☑	☐	☐				LC	☐	☐		300-850 individus en hivernage
CHORDATA/ AVES	*Charadrius dubius*	Petit gravelot	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale liste rouge régionale (V)	
CHORDATA/ AVES	*Chlidonias hybrida*	Guifette moustac	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (VU) protection nationale directive oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA/ AVES	*Chlidonias niger*	Guifette noire	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (EN) protection nationale directive oiseaux (annexe 1) convention CMS (annexe 2)	

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espère contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ AVES	*Ciconia ciconia*	Cigogne blanche	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale directive oiseaux (annexe 1) convention CMS (annexe 2) liste rouge régionale (R)	
CHORDATA/ AVES	*Ciconia nigra*	Cigogne noire	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (EN) protection nationale directive oiseaux (annexe 1) convention CMS (annexe 2) liste rouge régionale (R)	
CHORDATA/ AVES	*Circus aeruginosus*	Busard des roseaux	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (VU) protection nationale directive oiseaux (annexe 1) liste rouge régionale (V)	
CHORDATA/ AVES	*Cygnus columbianus bewickii*	Cygne de Bewick	☑	☑	☐	☐	☐	☑	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge Europe (EN) protection nationale directive oiseaux (annexe 1) convention CMS (annexe 2)	pop. hivernante: 250 à 350 ind.
CHORDATA/ AVES	*Cygnus cygnus*	Cygne chanteur	☑	☑	☐	☐	☐	☑	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale directive oiseaux (annexe 1) convention CMS (annexe 2)	pop. hivernante: 20 à 40 ind.
CHORDATA/ AVES	*Cygnus olor*	cygne tuburculé	☐	☐	☐	☐	☐	☑	☐	☐				LC	☐	☐		900-1300 individus en hivernage
CHORDATA/ AVES	*Egretta garzetta*	Egrette garzette	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale directive oiseaux (annexe 1) liste rouge régionale (R)	
CHORDATA/ AVES	*Emberiza schoeniclus*	Bruant des roseaux	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (EN) protection nationale	
CHORDATA/ AVES	*Falco peregrinus*	Faucon pèlerin	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☑	☐	protection nationale directive oiseaux (annexe 1) convention CMS (annexe 2) liste rouge régionale (R)	
CHORDATA/ AVES	*Fulica atra*	Foulque macroule	☐	☐	☐	☐	☐	☑	☐	☐				LC	☐	☐		18000-25000 individus en hivernage
CHORDATA/ AVES	*Gallinago gallinago*	Bécassine des marais	☑	☑	☐	☐	☐	☑	☐	☐	1640			LC	☐	☐	liste rouge nationale (CR) liste rouge régionale (E)	pop. hivernante: 10-40 ind., pop. de passage: 1120-2160 ind.
CHORDATA/ AVES	*Gavia arctica*	Plongeon arctique	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale directive oiseaux (annexe 1) convention CMS (annexe 2)	
CHORDATA/ AVES	*Gavia immer*	Plongeon imbrin	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				VU	☐	☐	protection nationale directive oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA/ AVES	*Gavia stellata*	Plongeon catmarin	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale directive oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA/ AVES	*Grus grus*	Grue cendrée	☑	☑	☐	☐	☐	☑	☐	☐	127550			LC	☐	☐	Liste rouge France (CR) protection nationale directive oiseaux (annexe 1) convention CMS (annexe 2)	pop. hivernante: 20000-45000 ind., pop. de passage: 10100-245000 ind. zone d'étape majeure pour la migration: jusqu'à 300000 ind.
CHORDATA/ AVES	*Haliaeetus albicilla*	Pygargue à queue blanche	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☑	☑	Liste rouge France (CR) protection nationale directive oiseaux (annexe 1) convention CMS (annexe 1)	
CHORDATA/ AVES	*Ixobrychus minutus*	Blongios nain	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (EN) protection nationale directive oiseaux (annexe 1) liste rouge régionale (E)	
CHORDATA/ AVES	*Limosa lapponica*	Barge rousse	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	directive oiseaux (annexe 1) convention CMS (annexe 2)	
CHORDATA/ AVES	*Limosa limosa*	Barge à queue noire	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				NT	☐	☐	Liste rouge France (VU)	
CHORDATA/ AVES	*Locustella luscinioides*	Locustelle luscinioïde	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (EN) protection nationale liste rouge régionale (E)	

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espère contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ AVES	*Mergellus albellus*	Harle piette	☑	☑	☐	☐	☐	☑	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (VU) protection nationale directive oiseaux (annexe 1) convention CMS (annexe 2)	pop. hivernante: 50-100 ind.
CHORDATA/ AVES	*Mergus merganser*	Harle bièvre	☐	☑	☐	☐	☐	☑	☐	☐				LC	☐	☐		pop. hivernante: 200-300 ind.
CHORDATA/ AVES	*Mergus serrator*	Harle huppé	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				NT	☐	☐	Liste rouge France (CR) protection nationale	
CHORDATA/ AVES	*Milvus migrans*	Milan noir	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale directive oiseaux (annexe 1) liste rouge régionale (V)	
CHORDATA/ AVES	*Netta rufina*	Nette rousse	☑	☑	☐	☐	☐	☑	☐	☐				LC	☐	☐	liste rouge régionale (V)	pop. hivernante: 60-220 ind.
CHORDATA/ AVES	*Numenius arquata*	Courlis cendré	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				NT	☐	☐	Liste rouge France (VU) liste rouge régionale (E)	
CHORDATA/ AVES	*Nycticorax nycticorax*	Bihoreau gris	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (NT) protection nationale directive oiseaux (annexe 1) liste rouge régionale (R)	
CHORDATA/ AVES	*Pandion haliaetus*	Balbuzard pêcheur	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (VU) protection nationale liste rouge régionale (R) directive oiseaux (annexe 1) convention CMS (annexe 2)	
CHORDATA/ AVES	*Phalacrocorax carbo*	Grand Cormoran	☐	☐	☐	☐	☐	☑	☐	☐				LC	☐	☐		3000-4000 individus en hivernage
CHORDATA/ AVES	*Philomachus pugnax*	Combattant varié	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	directive oiseaux (annexe 1) convention CMS (annexe 2)	
CHORDATA/ AVES	*Pluvialis apricaria*	Pluvier doré	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	directive oiseaux (annexe 1) convention CMS (annexe 2)	
CHORDATA/ AVES	*Podiceps auritus*	Grèbe esclavon	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale directive oiseaux (annexe 1)	
CHORDATA/ AVES	*Podiceps cristatus*	Grèbe huppé	☐	☐	☐	☐	☐	☑	☐	☐				LC	☐	☐		2000-2500 individus en hivernage
CHORDATA/ AVES	*Podiceps grisegena*	Grèbe jougris	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (CR) protection nationale	
CHORDATA/ AVES	*Poecile montanus*	Mésange boréale	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	UICN_Liste rouge France (VU) protection nationale	
CHORDATA/ AVES	*Porzana porzana*	Marouette ponctuée	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (VU) protection nationale directive oiseaux (annexe 1) liste rouge régionale (E)	
CHORDATA/ AVES	*Remiz pendulinus*	Rémiz penduline	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (CR) protection nationale liste rouge régionale (R)	
CHORDATA/ AVES	*Sterna hirundo*	Sterne pierregarin	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale directive oiseaux (annexe 1) liste rouge régionale (R)	
CHORDATA/ AVES	*Tadorna tadorna*	Tadorne de Belon	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale liste rouge régionale (R)	
CHORDATA/ AVES	*Tringa glareola*	Chevalier sylvain	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale directive oiseaux (annexe 1) convention CMS (annexe 2)	
CHORDATA/ AVES	*Vanellus vanellus*	Vanneau huppé	☑	☑	☐	☐	☐	☑	☐	☐	40000			NT	☐	☐	Liste rouge européenne (VU) liste rouge régionale (E)	pop. hivernante: 4000-35000 ind. pop. de passage: 35000-45000 ind.

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espère contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
Poissons, mollusques et crustacés																		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	*Cobitis taenia*	Loche de rivière	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (VU) protection nationale directive habitats faune et la flore (annexe 2)	
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	*Cottus gobio*	Chabot commun	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	directive habitats faune et la flore (annexe 2) liste rouge régionale (V)	
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	*Esox lucius*	Brochet	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (VU) protection nationale liste rouge régionale (V)	
CHORDATA/ CEPHALASPIDOMORPHI	*Lampetra planeri*	Lamproie de Planer	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale directive habitats faune et la flore (annexe 2)	
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	*Misgurnus fossilis*	Loche d'étang	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (EN) protection nationale directive habitats faune et la flore (annexe 2) liste rouge régionale (E)	
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	*Rhodeus amarus*	Bouvière	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale directive habitats faune et la flore (annexe 2) liste rouge régionale (V)	
MOLLUSCA/ BIVALVIA	*Unio crassus*	Mulette épaisse	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				EN	☐	☐	protection nationale, directive habitats faune flore (annexe 2)	
MOLLUSCA/ GASTROPODA	*Vertigo angustior*	Vertigo étroit	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				NT	☐	☐	directive habitats faune flore (annexe 2)	
MOLLUSCA/ GASTROPODA	*Vertigo moulinsiana*	Vertigo des Moulins	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				VU	☐	☐	directive habitats faune flore (annexe 2)	
Autres																		
ARTHROPODA/ INSECTA	*Aeshna grandis*	Grande Aeschne	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
CHORDATA/ AMPHIBIA	*Alytes obstetricans*	Crapaud accoucheur	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	annexes directive habitats faune et la flore (annexe 4)	
ARTHROPODA/ INSECTA	*Anaciaeschna isoceles*	Aeschne isocèle	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
CHORDATA/ AMPHIBIA	*Bombina variegata*	Crapaud sonneur à ventre jaune	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (VU) protection nationale directive habitats faune et la flore (annexes 2 & 4) liste rouge régionale (V)	
CHORDATA/ MAMMALIA	*Castor fiber*	Castor d'Eurasie	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale directive habitats faune et la flore (annexes 2 & 4) liste rouge régionale (R)	
ARTHROPODA/ INSECTA	*Chorthippus albomarginatus*	Criquet marginé	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐					☐	☐	liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
ARTHROPODA/ INSECTA	*Coenagrion mercuriale*	Agrion de Mercure	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				NT	☐	☐	protection nationale directive habitats faune et la flore (annexe 2) liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
ARTHROPODA/ INSECTA	*Coenagrion pulchellum*	Agrion joli	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (VU) liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
ARTHROPODA/ INSECTA	*Conocephalus dorsalis*	Conocéphale des roseaux	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐					☐	☐	liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
ARTHROPODA/ INSECTA	*Cordulegaster boltonii*	Cordulégastre annelé	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espère contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ AMPHIBIA	*Epidalea calamita*	Crapaud calamite	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale directive habitats faune et la flore (annexe 4) liste rouge régionale (E)	
ARTHROPODA/ INSECTA	*Epitheca bimaculata*	Epithèque bimaculée	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
ARTHROPODA/ INSECTA	*Gomphus simillimus*	Gomphe semblable	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				NT	☐	☐	liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
ARTHROPODA/ INSECTA	*Gomphus vulgatissimus*	Gomphe vulgaire	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
CHORDATA/ AMPHIBIA	*Hyla arborea*	Rainette verte	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (NT) protection nationale directive habitats faune et la flore (annexe 4) liste rouge régionale (E)	
ARTHROPODA/ INSECTA	*Ischnura pumilio*	Agrion nain	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
ARTHROPODA/ INSECTA	*Lestes barbarus*	Leste sauvage	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
ARTHROPODA/ INSECTA	*Lestes virens*	Leste verdoyant	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
ARTHROPODA/ INSECTA	*Leucorrhinia caudalis*	Leucorrhine à large queue	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale, directive habitats faune flore (annexe 4) liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
ARTHROPODA/ INSECTA	*Leucorrhinia pectoralis*	Leucorrhine à gros thorax	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (NT) directive habitats faune flore (annexe 4) liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
CHORDATA/ AMPHIBIA	*Lissotriton vulgaris*	Triton ponctué	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (NT) protection nationale liste rouge régionale (V)	
CHORDATA/ MAMMALIA	*Lutra lutra*	Loutre d'Europe	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				NT	☑	☐	protection nationale directive habitats faune et la flore (annexes 2 & 4) liste rouge régionale (R)	
ARTHROPODA/ INSECTA	*Lycaena dispar*	Cuivré des marais	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale directive habitats faune et la flore (annexe 2) liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
ARTHROPODA/ INSECTA	*Mecostethus parapleurus*	Criquet des roseaux	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐					☐	☐	liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
CHORDATA/ REPTILIA	*Natrix natrix*	Couleuvre à collier	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale directive habitats faune et la flore (annexe 4)	
CHORDATA/ MAMMALIA	*Neomys fodiens*	Crossope aquatique	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale liste rouge régionale (V)	
ARTHROPODA/ INSECTA	*Orthetrum brunneum*	Orthétrum brun	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
ARTHROPODA/ INSECTA	*Orthetrum coerulescens*	Orthétrum bleuissant	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
ARTHROPODA/ INSECTA	*Oxygastra curtisii*	Cordulie à corps fin	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				NT	☐	☐	protection nationale directive habitats faune et la flore (nnexe 2 & 4) liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
CHORDATA/ AMPHIBIA	*Pelodytes punctatus*	Pélodyte ponctué	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale liste rouge régionale (E)	
CHORDATA/ AMPHIBIA	*Pelophylax lessonae*	Grenouille de Lessona	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (NT) protection nationale directive habitats faune flore (annexe 4)	

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espère contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / MAMMALIA	*Pipistrellus nathusii*	Pipistrelle de Nathusius	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (NT) protection nationale directive habitats faune et la flore (annexe 4) convention CMS (annexe 2) liste rouge régionale (R)	
CHORDATA / AMPHIBIA	*Rana dalmatina*	Grenouille agile	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale, directive habitats faune flore (annexe 4) liste rouge régionale (V)	
CHORDATA / AMPHIBIA	*Salamandra salamandra*	Salamandre tachetée	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	protection nationale liste rouge régionale (V)	
ARTHROPODA / INSECTA	*Somatochlora flavomaculata*	Cordulie à taches jaunes	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
ARTHROPODA / INSECTA	*Somatochlora metallica*	Cordulie métallique	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐					☐	☐	liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
ARTHROPODA / INSECTA	*Stethophyma grossum*	Criquet ensanglanté	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐					☐	☐	liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
ARTHROPODA / INSECTA	*Sympetrum danae*	Sympétrum noir	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (VU) liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
ARTHROPODA / INSECTA	*Tetrix ceperoi*	Tétrix des vasières	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐					☐	☐	liste rouge régionale (CR, EN ou VU)	
CHORDATA / AMPHIBIA	*Triturus cristatus*	Triton crêté	☑	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France (NT) protection nationale directive habitats faune et la flore (annexes 2 & 4) liste rouge régionale (V)	

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

Boîte de texte optionnelle pour donner plus d'informations sur les espèces animales d'importance internationale:

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Code Natura 2000_3130	☑	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea	
Code Natura 2000_3140	☑	Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.	
Code Natura 2000_3150	☑	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Code Natura 2000_3260	☑	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion	
Code Natura 2000_5130	☑	Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires	
Code Natura 2000_6210	☑	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)	sites d'orchidées remarquables
Code Natura 2000_6410	☑	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	
Code Natura 2000_6430	☑	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	
Code Natura 2000_6440	☑	Prairies alluviales inondables du Cnidion dubii	
Code Natura 2000_6510	☑	Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	
Code Natura 2000_7210	☑	Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae	
Code Natura 2000_8210	☑	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	
Code Natura 2000_8310	☑	Grottes non exploitées par le tourisme	
Code Natura 2000_91E0	☑	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	
Code Natura 2000_9130	☑	Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	
Code Natura 2000_9160	☑	Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli	
Code Natura 2000_9190	☑	Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur	

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Veuillez résumer les éléments, processus et services écologiques critiques pour déterminer les caractéristiques écologiques du site. Veuillez aussi résumer toute variabilité naturelle dans les caractéristiques écologiques du site et donner tout changement passé connu ou actuel du Site Ramsar

(Ce champ est limité à 4000 caractères)

Le site Ramsar est marqué par une forte mosaïque d'habitats :

* Les lacs

Le lac du Der couvre une superficie de 4 800 ha. Comme tous les plans d'eau artificiels de création récente (1974), il a été colonisé très rapidement par les oiseaux d'eau migrateurs. C'est un site important pour l'hivernage ou le transit de plusieurs espèces d'anatidés et de rallidés principalement (oies, canards, grues).
Le réservoir Seine d'une superficie de 2300 ha et le réservoir Aube d'une superficie de 2500 ha ont été créés respectivement en 1966 et 1990. Ne gelant qu'exceptionnellement, ces réservoirs ont permis une forte augmentation de la population des oiseaux migrateurs. C'est un des rares lieux d'hivernage pour l'Oie des moissons et unique lieu régulier en France, avec le lac du Der, pour le Pygargue à queue blanche.
Globalement, les espèces les plus rencontrées sont les Gaviidae (plongeons), Podicipedidae (grèbes), Rallidae (râles, marouette, foulques, poules d'eau), Ardeidés (butors, hérons, aigrettes), Anatidae (cygnes, oies, canards), Laridae (mouettes, goélands), limicoles et rapaces.
Ces différents lacs artificiels présentent une végétation particulière du fait de la variation des niveaux d'eau. En pleine eau, ils ont un intérêt fort notamment pour les characées, tandis que les vases exondées peuvent accueillir une flore remarquable.

* Les étangs

Le site Ramsar compte plus de 400 étangs, dont certains ont des qualités écologiques plus fortes (pour leur richesse avifaunistique notamment). Les étangs les plus remarquables font désormais l'objet de classements en Réserves Naturelles (étang de la Horre, étangs de Belval, étang de Ramerupt…).
Au-delà de la surface en eau, les différents étangs du site Ramsar sont intéressants pour la végétation rivulaire (roselières, cariçaies, jonchaies…).

* Les prairies humides

Plusieurs types de prairies hygrophiles ou méso-hygrophiles sont présentes dans le site Ramsar, dont certaines sont inscrites à la Directive-Habitats-Faune-Flore. Leur conservation est l'un des principaux enjeux du site.

* Les forêts humides

Les forêts du site Ramsar sont situées sur argiles ou en contexte alluvial. Dans les 2 cas, elles jouent un rôle majeur à tous points de vue (écologique, hydrologique…).

* Les marais

Quelques rares marais sont présents au sein du site Ramsar, mais leurs habitats sont très dégradés, pour avoir fait l'objet de drainages passés.

* Les mares et autres plans d'eau

De nombreuses mares (la plupart d'origine anthropiques) sont présentes dans le site Ramsar en contexte forestier, prairial et dans les villages.
Au-delà de l'accueil des amphibiens, certaines mares ont un fort intérêt floristique.
Les grandes vallées du site ont fait (ou font encore) l'objet d'extraction de matériel alluvionnaire, morcelant le site avec de très nombreuses gravières localisées, pouvant parfois avoir un intérêt faunistique et floristique.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Indiquer tous les types de zones humides qui se trouvent dans le site et pour chacun d'eux:
- classer par ordre les quatre types les plus grands en superficie de 1 (plus grande superficie) à 4 (plus petite superficie) dans la troisième colonne
- si l'information existe, donner la superficie (en ha) dans la quatrième colonne
- si ce type de zone humide sert à justifier l'application du Critère 1, indiquer s'il est représentatif, rare ou unique dans la dernière colonne
- vous pouvez donner le nom local du type de zone humide s'il diffère du système de classification Ramsar, dans la deuxième colonne"

Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
<aucune donnée disponible>				

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		1		
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Sp: Marais/ mares salins/ saumâtres				
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Ss: Marais/ mares salins/ saumâtres/ alcalins saisonniers/ intermittents				
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> W: Zones humides dominées par des buissons		3		
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Xf: Zones humides d'eau douce dominées par des arbres		2		

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
1: Étangs d'aquaculture		3		
2: Étangs		2		
4: Terres agricoles saisonnièrement inondées		4		
6: Zones de stockage de l'eau/ réservoirs		1		
7: Excavations				
9: Canaux et fossés de drainage ou rigoles				

Quels habitats autres que des zones humides se trouvent dans le site?

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides dans le site	Superficie (ha) si connue
Vergers	
Pelouses sèches	

Idem

(ECD) Connectivité de l'habitat

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
Bolboschoenus maritimus	Scirpe maritime	
Carex canescens	Laîche tronquée	
Carex vulpina	Laîche des renards	
Dactylorhiza maculata	Orchis tacheté	liste rouge (LC)
Dactylorhiza majalis	Dactylorhize de mai	liste rouge (NT)
Eleocharis uniglumis	Scirpe à une écaille	
Epilobium obscurum	Épilobe vert foncé	
Epipactis palustris	Epipactis des marais	liste rouge (NT)
Jacobaea aquatica	Séneçon aquatique	
Jacobaea erratica	Séneçon à feuilles de Barbarée	
Lemna gibba	Lentille d'eau bossue	
Leucojum aestivum	Nivéole d'été	Protection nationale
Myosotis nemorosa	Myosotis à poils réfractés	
Oreopteris limbosperma	Polystic des montagnes	Protection régionale
Osmunda regalis	Osmonde royale	Protection régionale
Ranunculus lingua	Grande douve	Protection nationale
Schoenoplectus tabernaemontani	Jonc des chaisiers glauque	
Schoenoplectus triqueter	Scirpe triquètre	
Teucrium scordium	Germandrée des marais	Protection régionale
Veronica anagalloides	Véronique faux-mourron-d'eau	
Veronica catenata	Véronique aquatique	
Viola canina	Violette des chiens	
Vitis vinifera	Vigne cultivée	Protection nationale

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Nom scientifique	Nom commun	Impacts	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Elodea canadensis	Elodée du Canada	Actuellement (impacts mineurs)	inconnu
Elodea nuttallii	Elodée à feuilles étroites	Actuellement (impacts mineurs)	inconnu
Lemna minuta	Lentille d'eau minuscule	Actuellement (impacts mineurs)	inconnu

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

(Ce champ est limité à 2500 caractères)

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AVES	*Acrocephalus palustris*	Rousserolle verderolle				Protection nationale
CHORDATA/AVES	*Acrocephalus scirpaceus*	Rousserolle effarvatte				Protection nationale
CHORDATA/AMPHIBIA	*Bufo bufo*	Crapaud commun				Protection nationale
CHORDATA/AVES	*Calidris canutus*	Bécasseau maubèche				
CHORDATA/AMPHIBIA	*Ichthyosaura alpestris*	Triton alpestre				Protection nationale
CHORDATA/AMPHIBIA	*Lissotriton helveticus*	Triton palmé				Protection nationale
CHORDATA/AVES	*Lymnocryptes minimus*	Bécassine sourde				
CHORDATA/MAMMALIA	*Myotis daubentonii*	Murin de Daubenton				Protection nationale
CHORDATA/AVES	*Pluvialis squatarola*	Pluvier argenté				
CHORDATA/AVES	*Rallus aquaticus*	Râle d'eau				
CHORDATA/AVES	*Tringa erythropus*	Chevalier arlequin				
CHORDATA/AVES	*Tringa nebularia*	Chevalier aboyeur				
CHORDATA/AVES	*Tringa totanus*	Chevalier gambette				
CHORDATA/REPTILIA	*Zootoca vivipara*	Lézard vivipare				Protection nationale

Espèces animales exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Impacts	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
ARTHROPODA/MALACOSTRACA	*Procambarus clarkii*	Ecrevisse de Louisiane	Actuellement (impacts mineurs)	inconnu
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	*Pseudorasbora parva*	Pseudorasbora	Actuellement (impacts mineurs)	inconnu
MOLLUSCA/BIVALVIA	*Sinanodonta woodiana*	Anodonte chinoise	Actuellement (impacts mineurs)	inconnu
CHORDATA/REPTILIA	*Trachemys scripta*	Tortue de Floride	Actuellement (impacts mineurs)	inconnu

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

(Ce champ est limité à 2500 caractères)

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Indiquer le(s) type(s) de climats prévalants en sélectionnant ci-dessous la (les) région(s) et sous-région(s) climatiques, à l'aide du Système de classification du climat Köppen-Gieger.

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Cfb: Maritime côte ouest (Doux sans saison sèche, été chaud)

Si les conditions climatiques changeantes touchent le site, indiquer la nature des changements:

(Ce champ est limité à 1000 caractères)

La région connaît un climat de transition entre climat océanique et climat continental : les étés peuvent être chauds et secs.

Le climat de cette région se situe aux limites des influences océaniques et continentales, avec des précipitations qui varient entre 650 mm et 750 mm, et une température moyenne annuelle de l'ordre de 10°.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres) 100

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres) 250

b) Emplacement dans le paysage / le bassin hydrographique:

- Bassin hydrologique entier ☐
- Partie supérieure du bassin hydrologique ☐
- Partie moyenne du bassin hydrologique ☑

Partie inférieure du bassin hydrologique ☐

Plus d'un bassin hydrologique ☐

Pas dans un bassin hydrographique ☐

Côtier ☐

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

(Ce champ est limité à 1000 caractères)

Deux types de cours d'eau coexistent sur cette zone : des rivières situées en tête des bassins versants de la Marne, de l'Aube, de la Seine et de l'Aisne et des corridors fluviaux que sont la Seine, l'Aube et la Marne. Les rivières situées en tête de bassin constituent un réseau relativement dense et présentent souvent un caractère karstique.

4.4.3 - Sol

Minéral ☑

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ◉ Augmentation ○ Diminution ○ Inconnu ○

Organique ☑

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ◉ Augmentation ○ Diminution ○ Inconnu ○

Pas d'information disponible ☐

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui ○ Non ◉

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

(Ce champ est limité à 1000 caractères)

L'omniprésence de l'eau est due au substrat géologique imperméable (marnes et argiles surtout). Les sols hydromorphes et acides sont prédominants. Le réseau hydrographique est dense et très hiérarchisé, les étangs nombreux.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau de surface	☐	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Vers un bassin versant en aval	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau essentiellement stables	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

(Ce champ est limité à 2000 caractères)

A retenir, le contraste entre les étangs, de création ancienne, généralement peu profonds et dont la vase est meuble, fine et riche en matières organiques, et les réservoirs artificiels créés à la fin du XXème siècle, destinés à régulariser le débit de la Marne (Der-Chantecoq), de l'Aube et de la Seine (lac du Temple, lac Amance et lac d'Orient), profonds et dont le substrat est souvent dur et grossier (sables, graviers) et pauvre en matières organiques.

Leur régime hydrique est également différent : les réservoirs présentent un régime fluvial très marqué avec une alternance de crue printanière et d'étiage en août-septembre tandis que les étangs ont une nappe stagnante avec un étiage beaucoup moins prononcé.

Du fait d'une évaporation annuelle au niveau de ces plans d'eau au moins égale aux précipitations annuelles, cela constitue autant de zones où la nappe correspondante ne se recharge pas de façon optimale.

(ECD) Connectivité des eaux de surface et des eaux souterraines

(ECD) Stratification et régime de mélange

4.4.5 - Régime de sédimentation

Une érosion importante de sédiments se produit dans le site ☐

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ◉ Augmentation ○ Diminution ○ Inconnu ○

Une accrétion ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site ☐

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ◉ Augmentation ○ Diminution ○ Inconnu ○

Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site ☐

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ◉ Augmentation ○ Diminution ○ Inconnu ○

Le régime de sédimentation est très variable, soit saisonnièrement, soit d'une année à l'autre ☐

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ◉ Augmentation ○ Diminution ○ Inconnu ○

Le régime de sédimentation est inconnu ☑

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):
(Ce champ est limité à 1000 caractères)

(ECD) Turbidité et couleur de l'eau

(ECD) Lumière - atteignant la zone humide

(ECD) Température de l'eau

4.4.6 - pH de l'eau

Acide (pH<5,5) ☐

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ◉ Augmentation ○ Diminution ○ Inconnu ○

Environ neutre (pH: 5,5-7,4) ☐

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ◉ Augmentation ○ Diminution ○ Inconnu ○

Alkaline (pH>7,4) ☐

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ◉ Augmentation ○ Diminution ○ Inconnu ○

Inconnu ☑

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel):
(Ce champ est limité à 1000 caractères)

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l) ☑

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ◉ Augmentation ○ Diminution ○ Inconnu ○

Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0.5-30 g/l) ☐

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ◉ Augmentation ○ Diminution ○ Inconnu ○

Euhaline/Eusaline (30-40 g/l) ☐

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ◉ Augmentation ○ Diminution ○ Inconnu ○

Hyperhaline/Hypersaline (>40 g/l) ☐

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ◉ Augmentation ○ Diminution ○ Inconnu ○

Inconnu ☐

Veuillez fournir d'autres informations sur la salinité (optionnel):
(Ce champ est limité à 1000 caractères)

(ECD) Gaz dissous dans l'eau
(Ce champ est limité à 1000 caractères)

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Eutrophe ☐

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ◉ Augmentation ○ Diminution ○ Inconnu ○

Mésotrophe ☐

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ◉ Augmentation ○ Diminution ○ Inconnu ○

Oligotrophe ☐

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ◉ Augmentation ○ Diminution ○ Inconnu ○

Dystrophe ☐

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ◉ Augmentation ○ Diminution ○ Inconnu ○

Inconnu ☑

Veuillez fournir d'autres informations sur les matières nutritives dissoutes ou en suspension (optionnel):
(Ce champ est limité à 1000 caractères)

(ECD) Carbone organique dissous

(ECD) Potentiel redox de l'eau et des sédiments	
(ECD) Conductivité de l'eau	

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar diffèrent de ceux du site lui-même: i) essentiellement semblables ○ ii) significativement différentes ◉

Si la région environnante diffère du Site Ramsar, indiquer comment: (Cocher toutes les catégories applicables)

- La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important ☐
- La région environnante a une densité de population humaine plus élevée ☐
- Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense ☑
- La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents ☐

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:
(Ce champ est limité à 2000 caractères)

- l'agriculture domine largement en Champagne crayeuse
- la forêt domine sur les plateaux calcaires périphériques (Barrois, Argonne)

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Choisir ci-dessous tous les services écosystémiques / avantages pertinents fournis actuellement par le site et indiquer leur importance relative dans la colonne de droite.

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex, poissons, mollusques, céréales)	Moyen
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Roseaux et fibres	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Bois	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Élevé

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Élevé
Loisirs et tourisme	Sports et activités aquatiques	Élevé
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Élevé
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Valeurs esthétiques et d'appartenance	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Site d'études scientifiques majeures	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Site de suivi à long terme	Élevé

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Élevé

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus:
(Ce champ est limité à 2000 caractères)

Les lacs réservoirs jouent un rôle hydrologique fondamental pour le bassin-versant de la Seine : écrêtement des crues d'hiver et de printemps, maintien d'un débit suffisant des rivières en période d'étiage afin d'assurer l'approvisionnement en eau potable de Paris et de sa proche banlieue.

Ce site présente une grande richesse culturelle de par son histoire (moines soldats de l'Ordre du Temple), son architecture (châteaux, églises, halles du 11ème, 16ème et 17ème siècles) et son espace rural.

Les valeurs sociales et culturelles ressortent en particulier des fonctions sociales des plantes : fonctions alimentaires, auxiliaires pour l'élevage, auxiliaires pour l'artisanat, médicinales, symbolique (légendes). A cette richesse ethnobotanique s'ajoute la valeur esthétique.

Actuellement les principales activités liées à la présence des plans d'eau sont les activités de pisciculture liées à la pêche traditionnelle.

Faire une estimation brute du nombre approximatif de personnes qui bénéficient directement des services écologiques fournis par ce site (estimer au moins dand des ordres de grandeur: 10s, 100s, 1000s, 10 000s etc.):

Dans le site:

En dehors du site:

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui ○ Non ○ Inconnu ◉

Lorsque des études économiques ou des évaluations de la valorisation économique ont été entreprises dans le site, il serait utile d'indiquer comment trouver les résultats de ces études (p. ex., liens vers des sites web, citations dans la littérature publiée):
(Ce champ est limité à 2500 caractères)

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

Le site est-il considéré important au plan international parce qu'il contient, outre des valeurs écologiques pertinentes, des exemples de valeurs culturelles importantes, matérielles ou non matérielles, liées à son origine, sa conservation et/ou son fonctionnement écologique? Si tel est le cas, décrire cette importance dans l'une au moins des quatre catégories suivantes. Ne pas énumérer ici des valeurs issues de l'exploitation non durable ou qui provoquent des changements écologiques préjudiciables.

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide ☐

Description, s'il y a lieu
(Ce champ est limité à 2500 caractères)

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide ☐

Description, s'il y a lieu
(Ce champ est limité à 2500 caractères)

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones ☐

Description, s'il y a lieu
(Ce champ est limité à 2500 caractères)

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide ☐

Description, s'il y a lieu
(Ce champ est limité à 2500 caractères)

4.6 - Processus écologiques

Cette section ne doit pas être remplie dans le cadre d'une FDR standard mais elle figure ici par souci de complétude, dans le contexte de la présentation convenue pour une description des caractéristiques écologiques (DCE) "complète" décrite dans la Résolution X.15

(ECD) Production primaire

(ECD) Cycle des matières nutritives

(ECD) Cycle du carbone

(ECD) Productivité animale de reproduction	
(ECD) Productivité de la végétation, pollination, processus de régénération, succession, rôle des feux, etc.	
(ECD) Interactions notables entre espèces, y compris pâturage, prédation, concurrence, maladies et agents pathogènes	
(ECD) Aspects notables concernant la dispersion des plantes et des animaux	
(ECD) Aspects notables concernant la migration	
(ECD) Pressions et tendances concernant tout ce qui précède et/ou concernant l'intégrité écosystémique	

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autre propriété publique	☑	☑
Domaine public (non précisé)	☑	☑

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	☑	☑
Coopératif/ collectif (p. ex., coopérative d'agriculteurs)	☑	☑

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
<aucune donnée disponible>		

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de proprité (optionnel):
(Ce champ est limité à 1000 caractères)

Dans le site Ramsar :
- propriétés privées et publiques
- propriétés de l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs : lacs-réservoirs et leurs abords
- propriétés (ou co-propriétés) du Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne (CENCA) : étangs de Belval, etc.
- propriétés du Conservatoire du Littoral (CELRL) : étangs latéraux du Der, Forêt du Grand Orient…
- propriété du syndicat mixte du Der : étang de la Horre…
- propriété de la communauté de communes Vendeuvre-Soulaines : étang de Ramerupt…

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:
(Ce champ est limité à 1000 caractères)

A ce jour aucun organisme n'a été officiellement désigné coordinateur du site Ramsar. Toutefois, la cellule Zones Humides du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (PNRFO) est référencée comme correspondante du site au niveau national.

Une étude de gouvernance, lancée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, permettra de renforcer et coordonner l'animation du site en 2019.

Même si le site Ramsar ne fait pas l'objet d'une gestion globale, il existe aujourd'hui de nombreux outils de gestion des aires protégées sur le territoire (plans de gestion de réserves naturelles, documents d'objectifs des sites Natura 2000, etc.).
Ainsi, de nombreux partenaires interviennent en faveur des zones humides dans le site Ramsar : CENCA, PNRFO, CELRL, EPTB Seine Grands Lacs, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Ligue pour la Protection des Oiseaux de Champagne-Ardenne, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays de Soulaines, etc.

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Claire PARISE, cellule Zones Humides, Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient

Adresse postale:
(Ce champ est limité à 1000 caractères)

Maison du Parc
10 220 PINEY

03 25 40 04 12

Adresse de courriel: responsable.zh@pnrfo.org

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Logement et zones urbaines	Impact moyen	Impact moyen	☑	Aucun changement	☐	Aucun changement
Zones commerciales et industrielles	Impact moyen	Impact moyen	☑	Aucun changement	☐	Aucun changement
Tourisme et zones de loisirs	Impact moyen	Impact moyen	☑	Aucun changement	☐	Aucun changement

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Drainage	Impact moyen	Impact moyen	☑	Aucun changement	☐	Aucun changement

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Plantations bois et pâte à papier	Impact moyen	Impact moyen	☑	Aucun changement	☐	Aucun changement
Élevage d'animaux et pâturage	Impact moyen	Impact moyen	☑	Aucun changement	☐	Aucun changement

Production d'énergie et mines

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
<aucune donnée disponible>						

Corridors de transport et de service

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
<aucune donnée disponible>						

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques	Impact moyen	Impact moyen	☑	Aucun changement	☐	Aucun changement

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Activités de loisirs et de tourisme	Impact moyen	Impact moyen	☑	Aucun changement	☐	Aucun changement

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Défrichement/changement d'affectation des sols	Impact moyen	Impact moyen	☑	Aucun changement	☐	Aucun changement
Barrages et utilisation/gestion de l'eau	Impact moyen	Impact moyen	☑	Aucun changement	☐	Aucun changement

Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes	Impact moyen	Impact moyen	☑	Aucun changement	☐	Aucun changement

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Effluents agricoles et forestiers	Impact moyen	Impact moyen	☐	Aucun changement	☑	Aucun changement
Eaux usées domestiques, eaux usées urbaines	Impact moyen	Impact moyen	☐	Aucun changement	☑	Aucun changement

Phénomènes géologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
<aucune donnée disponible>						

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Tempêtes et crues	Faible impact	Faible impact	☐	Aucun changement	☑	Aucun changement

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

Dans le site Ramsar :

Le développement touristique se poursuit autour des lacs réservoirs. Autour des villages, le développement économique (urbanisation, zones d'activités…) peut avoir un impact sur les zones humides.
Les drainages, l'enrésinement et les plantations de peupliers, l'aménagement des rivières, le développement d'activités de loisirs sur les grands lacs, le développement de la pêche à la carpe de nuit sur les étangs et les gravières qui ne sont plus en exploitation, sont des opérations réductrices pour l'accueil de l'avifaune migratrice et peuvent entraîner une pollution des plans d'eau. Les retournements de prairies se poursuivent au profit des cultures, cela se traduit par une réduction des habitats naturels. Les pratiques d'élevage (poissons, bétail) intensives telles que la fertilisation, le surpâturage, bien que localisées, nuisent au site.
Certaines espèces exotiques peuvent être problématiques (Pseudorasbora…).

Dans la région voisine :

La qualité des eaux se dégrade depuis une trentaine d'années suite à l'extension des cultures sur les bassins versants, qui comprennent de moins en moins de prairies.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Veuillez énumérer tout autre état de conservation pertinent, aux niveaux mondial, régional ou national et préciser les limites des relations avec le Site Ramsar:

Inscriptions juridiques mondiales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
<aucune donnée disponible>			

Inscriptions juridiques régionales (internationales)

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
UE Natura 2000	Voir ci-dessous		partiellement

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope	Anciennes carrières souterraines d'Arsonval, Dolancourt et de Bossancourt		partiellement
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope	Cortin d'Enfert		entièrement
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope	Etang de Ramerupt		entièrement
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope	Etangs de Belval		entièrement
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope	L'Anse d'Arcot		entièrement
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope	L'Emprunt		entièrement
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope	Pelouse des Brebis		entièrement
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope	Prairies de Terres Rappelle Coeurre		entièrement
Parc Naturel Régional	Forêt d'Orient		partiellement
Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage	Lac du Der et des étangs d'Outines et d'Arrigny		entièrement
Réserve Naturelle Nationale	Etang de la Horre		entièrement
Réserve Naturelle Nationale	Forêt d'Orient		entièrement
Réserve Naturelle Régionale	Etang de Belval-en-Argonne		entièrement
Réserve Naturelle Régionale	Etang de Ramerupt		entièrement
Réserve Naturelle Régionale	Etang et prairie des Paquis à Larzicourt		entièrement

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Réserve Naturelle Régionale	Prairies humides de Courteranges		entièrement
UE Natura 2000, Directive européenne Habitats Faune Flore - Zones Spéciales de Conservation	Bois d'Humégnil-Epothémont		entièrement
UE Natura 2000, Directive européenne Habitats Faune Flore - Zones Spéciales de Conservation	Camp militaire du bois d'Ajou		entièrement
UE Natura 2000, Directive européenne Habitats Faune Flore - Zones Spéciales de Conservation	Carrières souterraines d'Arsonval		partiellement
UE Natura 2000, Directive européenne Habitats Faune Flore - Zones Spéciales de Conservation	Etangs de Belval, d'Etoges et de la Grande Rouillie		entièrement
UE Natura 2000, Directive européenne Habitats Faune Flore - Zones Spéciales de Conservation	Etangs latéraux du Der		entièrement
UE Natura 2000, Directive européenne Habitats Faune Flore - Zones Spéciales de Conservation	Forêt de Trois-Fontaines		entièrement
UE Natura 2000, Directive européenne Habitats Faune Flore - Zones Spéciales de Conservation	Forêt d'Orient		entièrement
UE Natura 2000, Directive européenne Habitats Faune Flore - Zones Spéciales de Conservation	Forêts et clairières des Bas-Bois		entièrement
UE Natura 2000, Directive européenne Habitats Faune Flore - Zones Spéciales de Conservation	Prairies de la Voire et de l'Héronne		partiellement
UE Natura 2000, Directive européenne Habitats Faune Flore - Zones Spéciales de Conservation	Réservoir de la Marne dit du Der-Chantecoq		entièrement
UE Natura 2000, Directive européenne Habitats Faune Flore - Zones Spéciales de Conservation	Pelouse des Brebis à Brienne-la-Vieille		entièrement
UE Natura 2000, Directive européenne Habitats Faune Flore - Zones Spéciales de Conservation	Prairies de Courteranges		entièrement
UE Natura 2000, Directive européenne Oiseaux - Zones de Protection Spéciale	Barrois et forêt de Clairvaux		partiellement
UE Natura 2000, Directive européenne Oiseaux - Zones de Protection Spéciale	Etangs de Belval et d'Etoges		entièrement
UE Natura 2000, Directive européenne Oiseaux - Zones de Protection Spéciale	Etangs d'Argonne		entièrement
UE Natura 2000, Directive européenne Oiseaux - Zones de Protection Spéciale	Herbages et cultures autour du lac du Der		entièrement
UE Natura 2000, Directive européenne Oiseaux - Zones de Protection Spéciale	Herbages et cultures des vallées de la Voire, de l'Héronne et de la Laisnes		partiellement
UE Natura 2000, Directive européenne Oiseaux - Zones de Protection Spéciale	Lac du Der		entièrement
UE Natura 2000, Directive européenne Oiseaux - Zones de Protection Spéciale	Lacs de la forêt d'Orient		entièrement

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
UE Natura 2000, Directives européennes Oiseaux et Habitats Faune Flore - Zones de Protection Spéciale et Zones Spéciales de Conservation	Etang de la Horre		entièrement

Désignations non statutaires

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Zone importante pour la conservation des oiseaux	Barrois et Forêt de Clairvaux		partiellement
Zone importante pour la conservation des oiseaux	Etangs d'Argonne		partiellement
Zone importante pour la conservation des oiseaux	Lac de la Forêt d'Orient		entièrement
Zone importante pour la conservation des oiseaux	Lac du der-Chantecoq et étangs latéraux		partiellement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale ☑
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage ☐
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs ☐
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques ☐
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion ☑
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs ☐
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels ☐

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Habitat

Mesures	état
Manipulation/amélioration de l'habitat	Partiellement appliquées
Gestion/restauration hydrologique	Partiellement appliquées

Espèces

Mesures	état
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Appliquées
Contrôle des plantes exotiques envahissantes	Partiellement appliquées
Contrôle d'animaux exotiques envahissants	Partiellement appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Proposées
Régulation/gestion des activités récréatives	Partiellement appliquées
Contrôles du prélèvement/ application des mesures de lutte contre le braconnage	Partiellement appliquées
Gestion/régulation des pêcheries	Partiellement appliquées
Recherche	Proposées

Autre:

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

Aucun plan de gestion unique n'existe sur l'ensemble du site Ramsar. Cependant, les aires protégées citées au point "5.2.2 Statut légal de conservation" sont dotées de charte (PNR), plans de gestion (réserves naturelles) ou Documents d'Objectifs (sites Natura 2000). De plus, 5 sur les 8 APPB du site Ramsar protègent réglementairement les zones humides du secteur.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

Le plan de gestion / planification est-il appliqué? Oui ○ Non ◉

Le plan de gestion couvre Tout le Site Ramsar

Le plan de gestion fait-il actuellement l'objet d'une révision et d'une mise à jour? Oui ◉ Non ○

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui ◉ Non ○

Donner un lien vers le plan spécifique au site ou tout autre plan de gestion applicable s'il est disponible via l'Internet ou le télécharger dans la section "Matériel additionnel":

(Ce champ est limité à 500 caractères)

Sans plan de gestion spécifique, le site Ramsar fait néanmoins l'objet d'un « document d'objectifs » (DREAL, 2018). Ce document détaille notamment les grandes lignes directrices ministérielles et dégage les objectifs propres à atteindre sur le site, ainsi que les points à améliorer dans la gestion et l'animation du site. Il ne s'agit que d'une « 1ère approche » ; en effet, ce document sera sûrement amené à évoluer par la suite, lorsque l'animation du site se précisera.

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui ○ Non ◉

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

(Ce champ est limité à 1000 caractères)

Il n'existe pas de centre Ramsar, mais plusieurs relais pédagogiques avec notamment :
- la LPO Champagne-Ardenne comme acteur relais majeur de sensibilisation, avec la "Fête de la Grue" ;
- le GRAINE Champagne-Ardenne coordonne le volet « sensibilisation des enfants », avec notamment la Ligue de l'Enseignement de l'Aube, le CIN de Giffaumont Champaubert et le Val d'Ante ;
- le village musée du Der pour les animations en zones humides ;
- le CPIE du Pays de Soulaines pour la "Fête des Mares" ;
- le CEN Champagne-Ardenne comme fondateur et relais de l'opération "Fréquence grenouille", etc.

Ainsi, le territoire Ramsar fait l'objet de multiples programmes, activités et équipements, avec des expositions à la maison du PNR de Forêt d'Orient, de nombreux observatoires de l'avifaune, un panneau d'information Ramsar sur le Lac Amance, des visites guidées, sentiers de découverte de la nature autour des grands lacs et circuits de randonnée dans les zones humides, etc.

URL de la page web liée au site (le cas échéant):

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Pas de besoin identifié

Le plan a-t-il été mis en œuvre? Oui ○ Non ◉

Le plan de restauration couvre:

Le plan est-il actuellement revu et mis à jour? Oui ○ Non ◉

Lorsque la restauration est entreprise pour atténuer ou répondre à une menace ou à des menaces identifiée(s) dans cette FDR, indiquez-la/les:

(Ce champ est limité à 1000 caractères)

Autre information

(Ce champ est limité à 2500 caractères)

Il n'existe aucun plan de restauration spécifique à la gestion du site Ramsar. En revanche, plusieurs mesures de restauration sont développées sur le territoire via d'autres politiques publiques, notamment à travers les actions de restauration en réserves naturelles et les contrats Natura 2000.

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Espèces animales (veuillez préciser)	Appliqué
Communautés animales	Appliqué
Communautés végétales	Appliqué
Espèces végétales	Appliqué
Oiseaux	Appliqué

Indiquer d'autres activités de suivi:

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

Le site Ramsar ne fait plus l'objet de suivis dédiés à son périmètre en tant que tel (depuis les opérations de suivis de 2005 et 2006 sur les étangs et les odonates).

Toutefois, de nombreux suivis et inventaires sont réalisés, à l'échelle de la Champagne-Ardenne (incluant le site Ramsar) :
- Suivis régionalisés sur les sites Natura 2000 (Triton crêté, lépidoptères, odonates et Vertigo sp.)
- Suivis harmonisés sur les Réserves Naturelles : ardéidés nicheurs, Butor étoilé, Blongios nain, Grue cendrée nicheuse, anatidés, rallidés (sauf marouette) et grèbes nicheurs, marouette, passereaux paludicoles nicheurs, Locustelle luscinioïde et Gorge-bleue, Rousserole turdoïde, Busard des roseaux, oiseaux d'eau hivernants et migrateurs, Cygne de Bewick
- Plan régional d'actions mares et plan régional d'actions amphibiens
- Plan régional d'actions en faveur des chauves-souris
- Plan régional d'actions Odonates.

Certains suivis scientifiques sont mis en place au niveau plus local :
- Inventaire des zones humides sur le territoire du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
- Inventaire des characées dans les lacs
- Etude des queues de retenue (EPTB Seine Grands Lacs)
- Inventaires dans les sites patrimoniaux (sites CENCA, EPTB Seine Grands Lacs, Conservatoire du Littoral…)
- Inventaires piscicoles dans les lacs par l'AFB, etc.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

Documents de gestion :
- 1ère approche des objectifs du site Ramsar (DREAL, 2018)
- Charte du PNR de la Forêt d'Orient (PNRFO, 2008)
- Plans de gestion des réserves naturelles (2 RNN, 4 RNR et 1 RNCFS)
- Documents d'Objectifs des sites Natura 2000 (13 ZCS et 8 ZPS)

[http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/rechercher-un-site-r6843.html]

Etude scientifique :
- Les étangs de Champagne humide - Courrier scientifique n°30 (PNRFO, 2006)

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

FR514_taxo180822.pdf

FR514_taxo180822_1.pdf

FR514_taxo180822_2.pdf

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

FR514_mgt180822_2.pdf

FR514_mgt180822_4.pdf

FR514_mgt180822_6.pdf

FR514_mgt180822_5.pdf

FR514_mgt180822.pdf

FR514_mgt180822_1.pdf

FR514_mgt180822_3.pdf

FR514_mgt180822_7.pdf

FR514_mgt180822_8.pdf

vi. autre littérature publiée

FR514_lit180822_2.pdf

Noter que tout document publié ici sera rendu public.

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:

Vue aérienne du site Ramsar (PNRFO) (*PNR de la Forêt d'Orient, 28-11-2017*)

Richesse écologique du site : Grue cendrée (C. Thomasson) (*C. Thomasson, 26-10-2017*)

Activités économiques : pêche (CELRL) (*Conservatoire de l, 26-10-2017*)

Activités touristiques : canoés (PNRFO) (*PNR de la Forêt d'Orient, 26-10-2017*)

Aires protégées : RNN étang de la Horre (CENCA) (*Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne, 26-10-2017*)

Types de milieux : mare et prairie (PNRFO) (*PNR de la Forêt d'Orient, 26-10-2017*)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

FR514_DesLet160920.pdf

Date d'inscription	1991-04-08